

# L'opposition rejette le plan de Kabila

## RD CONGO Elle réclame la tenue des élections dans les délais prévus

- Une centaine de représentants de l'opposition se sont réunis pendant deux jours à Genval.
- Ils refusent de monter dans le bateau présidentiel.
- Et s'en tiennent au respect de la Constitution.

C'est à Genval, durant deux jours, que se sont réunis une centaine de représentants de l'opposition congolaise et de la société civile, dont quelques « poids lourds » de la vie politique congolaise : Etienne Tshisekedi, l'éternel opposant représentant son parti l'UDPS - Union pour la démocratie et le progrès social -, la « Dynamique de l'opposition » représentée entre autres par Martin Fayulu, le G7 (d'anciens responsables du régime Kabila passés à l'opposition) dont l'ex-ministre du Plan Olivier Kamitatu ou José Endundo, ancien ministre du Tourisme.

Deux personnalités importantes brillaient cependant par leur absence : l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, qui avait reçu l'autorisation de quitter le pays pour recevoir des soins de santé, et Vital Kamerhe, le leader de l'UNC - Union pour la nation congolaise. Ce dernier, après avoir été un proche du président Josphe

Kabila et avoir présidé l'Assemblée nationale, avait refusé de faire le voyage car il craignait de devoir cautionner un éventuel « glissement », c'est-à-dire un report des élections législatives et présidentielle qui doivent, en principe, avoir lieu à la fin de cette année.

Jusqu'à la veille de la réunion de Genval en effet, on pouvait croire que le scénario proposé

par la majorité présidentielle allait l'emporter : à l'issue d'un « dialogue national », l'opposition aurait été invitée, durant une période transitoire nécessaire à la bonne organisation des scrutins, à participer à un gouvernement de transition. Cette formule de partage des postes avait déjà été discutée avec l'UDPS, le parti de Tshisekedi, et selon certaines sources, des accords avaient déjà été signés, consolidés par des offres financières.

A Genval, au cours de discussions qui se sont poursuivies jusque tard dans la nuit de jeudi à vendredi, ces perspectives de transition négociée ont volé en éclats : l'opposition congolaise, réunie au sein d'une nouvelle structure baptisée « Rassemblement », a exigé ni plus ni moins que M. Kabila, au terme de son deuxième mandat, quitte le pouvoir à la fin de l'année dans les délais prescrits par la Constitution.

L'opposant historique Etienne Tshisekedi, rallié à cette exigence radicale, a déclaré devant une centaine de délégués : « *Quelles*

*que soient les circonstances dans lesquelles le pays va vivre, nous sommes tout près de la victoire.* » L'Acte d'engagement des forces d'opposition réunies au sein du « Rassemblement » prévoit « *de faire aboutir la lutte du peuple congolais au service de l'alternance et de l'Etat de droit* » et un « comité des sages » placé sous la

direction de M. Tshisekedi sera chargé de coordonner l'action de l'opposition.

Cette dernière avait jusqu'ici

échoué à former un front uni contre M. Kabila, au pouvoir depuis 2001 et élu deux fois lors des élections de 2006 et de 2011, un scrutin qui avait donné lieu à de vives contestations. Cette fois, un pas vers l'unité semble avoir été franchi, d'autant plus que des organisations de base, comme la Lucha, émanation de la société civile du Nord-Kivu, étaient aussi représentées à Genval ainsi que le frère de Moïse Katumbi, l'opposant politique Katebe Katoto. Les signataires de l'Acte d'engagement exigent, malgré les difficultés techniques invoquées par le pouvoir, qu'une élection présidentielle soit organisée avant la fin du mandat de M. Kabila le 19 décembre et ils réclament également la mise en œuvre intégrale de la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui se prononçait dans le même sens.

A Kinshasa, dans le camp de Joseph Kabila, la réaction a été à la hauteur de ce durcissement de l'opposition : le secrétaire gé-

ral de la Majorité présidentielle, Aubin MInaku, qui est aussi président de l'Assemblée nationale, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle, en termes très durs, il a rejeté « *toutes les résolutions adoptées par ce conclave comme constitutives d'une tentative de coup d'Etat* ». Le forum qui s'est tenu à Genval, a-t-il déclaré, « *représente un complot contre la nation* » et il a appelé les Congolais « *à se lever pour faire échec au coup d'Etat institutionnel en gestation* ».

S'il se confirme que le conclave de Genval a mis en échec une tentative de « glissement » pacifiquement négocié entre le pouvoir et la classe politique, on ne peut que redouter un durcissement, qui pourrait déboucher sur des mouvements populaires et des actes de répression... ■

COLETTE BRAECKMAN

### COUR PÉNALE

#### La peine de Bemba

Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) prononceront le 21 juin la peine de prison de l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba, reconnu coupable des meurtres et des viols commis par sa milice en Centrafrique en 2002 et 2003, a indiqué vendredi le tribunal. L'accusation avait requis « *au moins 25 ans* » contre l'ancien chef de milice alors que la défense assure que son client, qui a déjà passé huit ans en prison, doit être libéré au plus vite. (afp)